L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 2 JUIN.

FEUILLETON.

LE

BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

TROISIÈME PARTIE.

LA CAPTIVITÉ.

XVII.

LÉO-LÉA.

Au moment où le prisonnier de la citerne adressait au ciel sa fervente invocation, une main brutale ouvrit le guichet de sa porte.

—Prisonnier, demanda une voix rude, êtes-vous là?......

—Oui! répondit il avec force, avec triomphe.

Et le guichet se referma, mais pour se rouvrir un quart d'heure après, et pour laisser passer la même question: et ainsi de quart d'heure en quart d'heure, sans trêve ni merci durant toute la nuit.

Encore une invention de Jackinsky, la plus infâme, la plus barbare, car en jetant à la victime cette question dérisoire, il lui faisait sentir sans relâche le poids de ses fers, et lui disputait jusqu'à la consolation du sommeil.

Lui, cependant transfiguré par le reconfort qu'il venait de recevoir, murmurait en lui-même:

—Allez, allez, bourreaux, épuisez sur moi vos inspirations les plus inhumaines; prodiguez moi vos plus atroces tortures, je vous brave, je vous défie!...... Léa existe; Dieu l'a sauvée; adversité, je te défie maintenant!

Et sa pensée, rassérénée, illuminée par cette certitude ineffable, s'élançait avec ivresse au delà des limites de son cachot, savourant avec béatitude les innombrables preuves de tendresse et de dévouement que lui avait prodiguées cet être fidèle jusqu'aux plus sublimes sacrifices, modèle des amis, sous le nom de Léo, et qu'il révérait désormais comme un ange, sous le nom de Léa.

En surprenant le secret si étroitement maintenu jusque-là, du travestissement de Léa, il aliait dans son âme le pur sentiment de sa reconnaissance pour elle, à la chimère de toute sa jeunesse, à cet amour qui l'avait pourtant fait ce qu'il était,—le plus misérable des hommes.

Son cœur se partagea en deux moitiés, dont l'une ne portait point atteinte à l'autre, et qui s'alimentaient mutuellement: les aspirations et les souvenirs où rayonnait l'image d'Amélie, et un sentiment plus éthéré, mélange de tendresse fraternelle et de sainte gratitude.

La joie débordait de son âme malgré le poids de ses fers, la privation de repos, les étreintes de la faim.

Le regard indomptable, la bouche méprisante, il attendait ses geôliers. Hélas! ils ne revinrent que trop tôt, car le supplice de la nuit n'eût pas été complet s'ils n'eussent trouvé moyen de renouveler le jour sous toutes les formes.

Mais il avait repris son courage, sa fierté; lui eût-on infligé les tourments de l'enfer, son front se serait levé encore pour braver ses bourreaux.

Cependant les exigences de la vie sont dures, et tant que notre âme reste enchaînée à sa prison charnelle, il faut qu'elle les subisse. La faim, la soif reprirent leurs droits avec le retour à l'existence, et Frédéric, resté seul, se jeta sur sa ration d'eau et de pain déposée devant lui pour remplacer celle qu'il avait repoussée dans un moment de désespoir.

Le voilà donc encore une fois rattaché au monde, et disputant pied à pied cette vie aux raffinements homicides créés pour la lui arracher dans les tortures.

C'était vraiment une nature d'airain; il se fit peu à peu à cette nourriture dérisoire, il s'habitua à vivre debout ou à demi affaissé contre son mur humide. Sa fosse et sa pierre tumulaire, il parvint à les considérer avec dédain; le froid, il ne le sentait pas; bien plus, il trouva moyen de goûter quelque repos, en répondant par habitude, machinalement, sans interrompre son sommeil, à l'appel renouvelé de ses veilleurs.

Puis, un jour, la monotonie morbifique de cette réclusion éprouva une diversion. La confiance de toucher au terme de ses épreuves se réveilla plus vivace à travers les murs implacables de ses gémonies.

Ce jour fut celui où le canon de la citadelle annonça, par ses cent bouches, aux habitants de Magdebourg, la fin de la guerre.

En effet, l'Autriche s'était vue forcée de céder. Déjà abandonnée par les Russes et les Suédois, elle s'était inutilement opposée au traité de paix signé à Fontainebleau entre l'Angleterre, la France et l'Espagne. Restée seule alors, devant les Prussiens, avec les Saxons qui ne lui offraient qu'une faible ressource, elle dut consentir à entrer en pourparlers avec Frédéric II, et la paix fut signée au château d'Hubertsdorf, près Dresde.

Cette guerre de sept ans mit plus d'une fois le roi de Prusse à deux doigts de sa perte, mais il se releva toujours, non moins par l'habileté, par la rapidité de ses manœuvres que par sa constance inébranlable dans les mauvais jours.

Il vit ses provinces envahies, l'ennemi entrer à deux reprises dans sa capitale, il perdit tout autant de batailles qu'il en gagna,—jamais son grand cœur n'éprouva un moment de faiblesse.

Ce fut véritablement dans cette guerre qu'il conquit le surnom glorieux que lui donnèrent ses contemporains et que la postérité lui confirma, tandis que l'Allemagne, poussant plus loin encore l'admiration, l'acclamait sous le nom de *Frédéric l'Unique!*

Pourtant, à ne considérer que les résultats de tout ce tumulte, de ces contentions, de ces luttes gigantesques et sanglantes, qu'était-ce, sinon bien peu de chose?

Vanité des plus solennelles entreprises des rois! Après les combats de sept années, les joûtes acharnées de la diplomatie, les rescrits innombrables des chancelleries, chacune des trois puissances contractantes d'Hubertsdorf rentrait dans les limites qu'elle occupait avant la guerre, aucune d'elle n'y gagnait un pouce de terrain. C'était donc dans un effet moral qu'il fallait chercher la récompense du vainqueur.

Tout se résumait là: la Saxe était ravagée, mais l'Autriche était humiliée dans son orgueil; —seule, la Prusse sortait de ces terribles épreuves avec la gloire d'avoir tenu tête à l'Europe presque entière liguée contre elle, et de conserver la Silésie, but, ou plutôt prétexte originel de cette querelle si coûteuse et si longue.

Trenck compta jusqu'au dernier les coups de canon, qui se répercutaient dans son cachot en secouant les murailles. Il entendit par ses meurtrières l'écho des acclamations de la foule, et sa poitrine battit de regret et d'espoir.

De regret! en pensant que les sept années de cette guerre, pendant laquelle il eût été si heureux de s'illustrer sur les champs de bataille, il les avait passées dans l'obscure solitude d'une prison immérit ée.

D'espoir! en se disant que sa nouvelle souveraine, ayant reçu son Mémoire, ne pouvait négliger de stipuler sa délivrance parmi les conditions de sa réconciliation avec le roi.

C'était aussi ce que lui avaient fait espérer naguère Hermann et Léo. Mais à quoi cela tenait-il? Les jours se passaient, aucun changement, aucun adoucissement même ne se manifestait dans son épouvantable situation.

Il calculait, dans une attente fiévreuse, les semaines, les mois! Ils se succédaient implacablement, et rien, rien!.... Pas un regard, pas un signe de consolation ou d'espoir!

Toujours ses chaînes, sa tombe béante sous ses pieds, son pain noir, son eau fétide,—et toujours cette voix jetant à son oreille son appel cruel et moqueur:

—Prisonnier, êtes vous là?

Encore si une fois cet appel eût été répété par la voix d'Hermann! Mais non, rien que des voix étrangères. Qu'était donc devenu son ami? Il avait sans doute quitté la citadelle, puisque jamais il n'avait monté la garde derrière son guichet.

Alors surgissaient les appréhensions sinistres. Ne lui était-il point arrivé malheur? N'avait-on point découvert sa complicité? L'en avait-on puni!.... Dilemmes poignants, éguisés par la fièvre de la captivité et de l'isolement.

L'unique symptôme tranquillisant auquel il se rattachait, c'est que Jackinsky n'eût pas manqué de triompher auprès de lui de l'infortune de son ami.

Hatons-nous de le dire, pour rassurer le lecteur, puisque hélas! cette consolation ne pouvait parvenir à Trenck, si aucun de ses amis ne se trouvait plus dans la citadelle, aucun du moins n'avait péri pour lui.

Par un bonheur en même temps que par une habileté inouie, Hermann n'avait pas éveillé un soupçon, ni donné lieu à une délation. Son caractère serviable auprès de ses camarades, son service irréprochable comme milicien, lui avaient constamment assuré l'affection des soldats aussi bien que la confiance de ses chefs.

Jackinsky lui même s'y était laissé prendre; son œil d'argus n'avait pu découvrir les rapports secrets du faux Courad avec Léo.

C'est ce qui fit tomber le major dans une faute capitale. On se rappelle que la nuit où guettant sa proie, il découvrit que Léo avait franchi la poterne, il commença par placer devant cette poterne deux factionnaires, avec ordre de s'emparer mort ou vif de tout individu qui tenterait de sortir.

Ils n'étaient là que depuis peu d'instants, et Jackinski s'éloignait à peine, pour se rendre dans le cachot de Trenck, qu'un bruit sourd, suivi d'un cri de détresse, leur apprit qu'une catastrophe était survenue non loin d'eux, au-delà de la porte qu'on leur avait donnée à garder.

Ce cri et ce bruit exhalés des entrailles de la terre étaient si étranges, si terribles, que ces deux hommes tressaillirent. Alors l'un d'eux, qui depuis le départ du major paraissait en proie à une préoccupation puissante, et qui n'attendait que le moment favorable pour exécuter un projet important, posa la main sur l'épaule de son compagnon et lui dit:

—Camarade, avez vous entendu?

—Comme vous, répondit le milicien; j'en ai frissonné!.... Il y a là-dedans un pauvre diable qui me fait l'effet de passer un mauvais quart d'heure.

—Si nous essayions de lui porter secours?

—Et la consigne?

—La consigne n'ordonne pas de laisser périr son semblable quand on peut lui venir en aide.

—Non, mais elle dit de ne pas quitter cette place, et de ne pas souffrir que personne sorte. Ce qui se passe derrière cette porte n'est pas de notre compétence.

—Vous vous trompez, camarade, dit brusquement le milicien, en présentant d'une main sa baïonnette à la poitrine de son compagnon, tandis que de l'autre il lui enlevait son fusil pour l'empêcher de s'en servir.

—Eh bien, que prétendez-vous!.... se récria le soldat.

—Chut! écoutez moi, interrompit péremptoirement le premier. Ce qui se passe là est si bien de notre compétence, que je vous laisse le choix, ou de m'aider à sauver le malheureux qui en dehors à côté de nous, contre un danger ...... mais terrible à coup sûr, ou de servir de ...... à ma baïonnette.

—...... cria?.... si j'appelle?....

—...... un homme mort.

—Ah! c'est ainsi!.... Eh bien, à la bonne heure!.... J'aime qu'on s'explique catégoriquement; mais! Camarade, vous êtes un bon diable; je ne sais, Dieu merci, pas un sans-cœur, je veux aider.

—Merci, mon brave! C'est parler cela!

—Oui, mais je dois vous prévenir d'une chose, c'est qu'ensuite nous aurons quitté tous les deux.

—Qui sait?.... Vingt ducats d'or pour vous! une barque qui nous attend...... La frontière à deux lieues.... Avec cela on peut déserter la corde.

—Ah! si c'est ainsi!.... Je n'y tiens déjà pas trop à moisir dans leur citadelle!

—A la besogne donc!

—A la besogne!....

Et voilà comment Hermann, aidé de son compagnon de hasard, se trouva tout porté pour délivrer Léa, pour l'enlever évanouie dans sa blouse, et pour gagner l'autre rive de l'Elbe à force de rames.

Là, nos deux sauveteurs, parfaitement pénétrés du sort irrésistible qui les attendait s'ils étaient repris, préférèrent de se qui restait de nuit pour jouer des jambes et passer sur le territoire de la Saxe.

Trop affaiblie pour les suivre, ne voulant pas gêner leur fuite, et ayant encore une dernière tâche à remplir avant de quitter Magdebourg, Léa se tint cachée dans la ville pendant ces heures de nuit et tout le jour suivant. Puis au soir, après s'être reposée et un peu remise elle faisait savoir au prisonnier par le procédé du ...... qu'elle était sauvée, et qu'elle s'enfuyait à son tour.

Ces détails étaient ignorés du prisonnier. Qui aurait pu l'en instruire? Mais il savait Léa sauvée, et son pressentiment lui disait qu'Hermann aussi était hors des atteintes de Jackinsky.

Quant à lui, malheureusement, il ne sentait que trop le contact de cette haine infatigable, et il en était accablé.

En dépit de sa volonté puissante, de sa force morale tant de fois victorieuse, il subissait graduellement l'influence du traitement inhumain auquel il était soumis sans trêve. Ses membres s'atrophiaient, ses chairs se tuméfiaient, son sang s'épuisait; il inclinait visiblement vers cette tombe ouverte, qui l'attirait à elle.

Et cependant un cœur vaillant luttait dans cette enveloppe émaciée, il se raidissait orgueilleusement contre la mort; son plus grand soin était d'opposer un front calme, impassible à l'inquisition cruelle avec laquelle ses bourreaux suivaient les ravages exercés par leurs tortures.

Mais ce stoïcisme était son dernier effort. Intérieurement, l'amertume et la désolation le minaient. Il ne pouvait s'empêcher d'accuser les auteurs de ses maux. Pour Jackinsky, c'était plus que de la haine, c'était une rage froide, pour accoupler deux mots qui jurent de se trouver ensemble; c'était une soif immense de représailles: il lui fallait le sang de ce misérable, et sa crainte était que ce sang ne suffit pas encore à assouvir son ressentiment si longuement amassé. Tenir son bourreau à portée d'une épée, c'était la plus dévorante de ses ambitions.

Pour le roi, qu'il ne cessait pas d'admirer pourtant, ce qu'il ressentait était surtout de l'indignation; il y avait en lui un effort incessant pour écarter le souvenir des bontés paternelles qu'il lui avait prodiguées à l'origine, et qu'il lui faisait si chèrement payer!

Il s'affectait péniblement aussi de l'indifférence de l'impératrice-reine, dont il était le sujet, et qui fermait l'oreille à l'appel qu'il adressait à sa justice et même à sa dignité, car elle abandonnait à la merci de son ennemi un de ses officiers, surpris par trahison, en violation du droit des gens.

Enfin, tant il souffrait de l'âme et du corps, il en arriva à douter de l'amour d'Amélie! Par quels effroyables degrés de misère avait-il passé, pour qu'une pensée si cuisante se glissât dans son esprit!.... De quoi l'accusait-il donc!.... Hélas, d'une indifférence que rendait vraisemblable l'isolement où on le tenait.

Tandis qu'il subissait pour elle les dernières tortures, dans son hideux cabanon de Magdebourg, que faisait-elle pour lui, dans son riche palais de Berlin? La cessation des hostilités, les rapprochements de la paix ne lui avaient donc offert aucune occasion d'agir en sa faveur?.... Il ne pouvait le croire. Puis arrivait le chœur des pensées déchirantes, le cortège des soupçons aigris qui sont les fruits de l'absence et du silence prolongé: bien certainement le temps avait lassé sa patience, attiédi sa tendresse.

L'imagination enfiévrée va vite, une fois lancée dans ce champ d'amertume. La sienne lui suggérait cent hypothèses qui lui causaient un mal horrible. Qu'avait fait cette femme si chèrement aimée?.... Qu'avait elle tenté d'efficace pour sa délivrance depuis tant d'années?.... Deux fois, elle avait essayé de le voir, timidement, qui sait? peut-être par acquit de conscience.

Et pendant qu'enchaînée passivement à ses devoirs d'Altesse Royale, elle courbait avec docilité la tête sous le joug fraternel, une autre femme, sublime de dévouement, d'abnégation, lui sacrifiait son repos et sa vie, sans calcul, sans espoir de partage dans une affection qu'elle savait dévolue à une autre; elle avait donné tout entière son existence, sans rien demander, sans rien attendre!

Il faut se reporter à la dureté du sort sous lequel était courbé l'infortuné jeune homme pour le juger avec équité, et pour comprendre, sans l'accuser d'injustice, que quand ces pensées venaient tumultueusement agiter son esprit, les rôles étaient changés à ses yeux, et Léa resplendissait de l'auréole tombée du front d'Amélie.

Et pourtant, nous ne saurions trop le proclamer pour l'honneur de la noble femme, Trenck était injuste, sans le savoir; les ténèbres de son cachot obscurcissaient ses yeux.

Jamais un seul jour, jamais une seule heure, depuis leurs adieux de Berlin, Amélie n'avait été infidèle au serment qu'elle lui avait fait. Jamais un autre homme n'obtint un regard, une pensée d'elle.

Tout son être, toutes ses aspirations s'étaient incarnées en son cher Frédéric. Ne vivant que pour lui, plus heureuse que lui même de ses succès militaires, dont elle s'attribuait avec raison une partie, frappée par sa disgrace, desespérée par son exil et sa captivité, elle avait mis en œuvre tout ce qui était humainement possible, pour fléchir son terrible frère.

Mais, chose bizarre, problème effrayant et qui démontre les implacables rigueurs de la politique, ce frère porté vers sa sœur d'une sympathie plus vive que pour aucun membre de sa famille; ce frère qui, en toute occasion, lui témoignait hautement sa tendresse; ce prince qui se piquait aux yeux de l'Europe entière d'une philosophie supérieure aux préjugés, aux petitesses de l'humanité, ce frère, ce prince, ne se relâcha pas une heure de sa sévérité contre son ancien favori.

Après avoir repoussé avec une dureté qu'il montrait vis-à-vis d'elle pour la première fois les supplications d'Amélie, le grand Frédéric, atteint dans son royal amour propre, déconcerté peut-être dans certaines vieces intimes sur l'avenir de sa jeune sœur, lui interdit de jamais revenir sur ce sujet, et établit autour d'elle des barrières équivalant à une autre captivité.

Amélie, dévorée de douleur et forcée de l'étouffer en elle-même, en vint à contracter le germe de cette funeste affection nerveuse dont nous avons vu les effets se manifester à Bareith et à Magdebourg.

(A continuer.)

Liste des Lettres.

Nlle Orléans, 2 juin 1867.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A

Azzretto D C — Alexis A — Avegno G B
Alberti Antonio — Alliges C — Arnoult L D
Adoux Pierre — Aussey E A Mme — Aurore Pierre

B

Blanchard A G — Baran Etienne — Ballongne J J
Bertucci Pietro — Basile Angelo — Barrios O Mlle
Bayou M — Beauvalet Mme — Bernard D
Brissard Vve J — Beret J — Breaux J
Bernard J — Bello Louis — Berger A Mme
Berthelot H B — Brette J — Berson J
Berdan J L — Blanchi Joseph — Bureau O
Bissell A & Co — Bouvenet E — Bourret W E
Bertolon C Mme — Bonnet D — Bolitho J
Blesson Silvain — Bonnefrere Victor — Bonnecarrere B
Bolese Jules — Bonnaveau J B — Boultany & Beil
Bouchel A — Bussino G — Borne A
Baynot P — Bubba Pietro — Brussaut A

C

Carrere Michel — Campanelle E Mlle — Chaudet Paul
Castre B W — Crannet & Bace — Carre Antoine
Caradine J C Dr — Castelnau Dr — Carrere J M
Cabrel L — Catalanotto A — Chaudet & Née
Custpaune R — Caron A Mme — Cannavaro B
Caze ave P A D — Chargait Mme — Caldara E
Guthier Francois — Cathalogne E — Chevalier Adol
Cheval Paul — Cheval H — Cipriani Lorenzo
Chollebraire — Courtier M & Co — Corniche N
Corbuchio Jos — Courmoux F — Cuozzo J
Constant P — Chalay Clau — Cusse H B

D

Daunaples C — Dacet M Mme — Daigre N
Darrac J — Dauzeau M Mme — Davin Aug
Cavel Jeanne — De Rosa H J — Delay R
Dejean Armand — Dumery François — Deruse D
Desroches H — De Lord M & Mme — Desmousseaux L P
Desrochefoucault L — De Montigny L M — Derbes R Mme
De Monsabert C — De Vetto C Mme — De Mauss C
Delvanier L F — Devèze Vve Mme — Delugrange
De Monsabert Mlle — Deprague César — De Hay M C Mlle
Dukr la Dezire — De Gray Henry — De Brulle A
De Lowenstrom C — Dirine A & C — Dorès J B
Donat Louise — Dor J D — Dumoneau F
Durkenop C — Durand E Mme — Ducoing F Mme
Du Oudrey Mme — Dupuy O — Dupuis F & dis
Dutant Joseph — Dupian J — Dupeire C
Dubos H Capt — Dupeich J L — Durelo B
Dubois J Mme — Duroseau F — Dupeire & Co
Dumesnil M & Co — Duclos & Co — Dufour F
Dubois E Mme — Du Buisson M B — Dubreuille J J
Du Prie Mme — Du Pierre A — Dupont J N

E

Ernest F — Esquen J

F

Favre A — Faures J E — Fernandes Benito
Ferber J Mme — Fiese J — Fixary Edouard
Fonds Charles — Fournet C Mme — Forance Jean
Foureau E — Fontana Sia — Forstall H J Mme
Flora F B — Fortier Joseph

G

Gastinel Louis — Gardere Victor — Gast Vve Mme
Garnier Louis — Gabarz E Mlle — Garcia J S
Gaillarde E Mlle — Genella L & his — Gerolamo G
Genella D — Grimont Jos — Gonzales Andres
Gollard Louis — Gomez Leon — Guerin Pierre
Gueren

H

Harispe & Castillo — Hervitt — Honoid C & Co
Hote M J — Hugel Nicolas

J

Janquet J — Janory J — Jandin Capt
Junco Francis

L

Lambert X — Lavigne J V — Larose aîné
Lassaudia V — Landier A — Lanaux T
Lassonville Pierre — Larousseini U & Co — Larquie H
Lascale J S — Lafou Dr — Llado J
Lalonel L Mme — Laroche G & Co — Lavaze P
Lambert Mme — Laroix J A — Lamanda B
Lacabe Antoine — Lafarge S Mme — Léon Pbe
Leverrier Pierre — Leveane J & Co — Leblanc Mary
Lesarra O F — Leon Paul — Lepire J T D
Lier Eliza Mme — Lorenzini Carlotta — Luquex M C
Lesesne Vve G — Lebrun J Mme

M

Magnan Alphonse — Mayo & Aiken — Mascuso Giuseppe
Masquere Jean — Mason Joseph — Mazzaro C
Maitre Ignace — Marzi Gustave — Mané Louis
Mathram S — Masse Giacomo — Malette Jules
Meunier Jos — Maler D — Mero V
Mentius pour Jacquin — Mettel Pietro — Miondon
Montfort Mme — Mautoriea E — Mosto jue Aaron
Muli Louis — Muratore Giuseppe — Mussina J

N

Nunez Manuel

O

Orlando Paolo — Ortel Jean

P

Paisant Vincent — Pleasant J — Pelletier Jean
Pellerin A — Pepin Raymond — Palance Vve E
Pudmoulet H — Petit Athanase — Pilon R
Poche Felicien Mme — Provenzano Antonio

R

Rinck A — Rillieux Elise
Robinette H C — Roudes P C — Roche W
Rosache P — Rusca Jean

S

Salles Dominique — Salleto J — Sauvage S
Scalese Alfonso — Saurage Paul — St-Germain Jean
Satournin O — Silva U H L — Simon M
Simon Jules — Sergent Margaret

T

Tavares M E — Tailhade Capt — Thézé Victorien
Thibaut, coiffeur — Thomatis A Mlle — Thomas F.

V

Vandlet S — Villiot J J — Villans F
Vallée Jean — Visconesa Jean — Vigale N
Vari Giovani — Ville Pique B.

W

Wilks Louis.

Initiales.

Madame M D, née Blondeau.

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUIN 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent: —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

[illegible — list of names: Barbaret, Pierre; Bertrand, Claude; Bock Emmanuel; Berg, Félix; Bercy, Jean; Berthélemy, Louis-Alexandre; Bleck, née Hirts; Blet, Etienne; Bourgues, Léon; Chevin, François; Caret, Pierre; Cassaigne, Augustin; Courtiade, Jean-Baptiste; Chabaud, Gustave; Chamberlan; Carré, Alfred; Charles, Alfred-François; Cosmes, François et Anne; Lamalle, Auguste; Levêque, née Badiras; Martin, Louis; Michel, Policarpe; Malibon, Jean-Marie; Moulac, François; Molier, Jean Baptiste; Monach (Veuve) née Ricaud; Marie-Madeleine; Mérou, Philippe; Nettes, Simon; North, Hélène (Mme); Petit, Henry et Alphonse; Petit, Claude; Pettijean, Nicolas; Palmeir, Joseph; Perrant, Louis-Ernest; Perroux, née Méneau; Rochefeau (Veuve); Raffet, Jacques; Remond, Jules-Gustave; Saubey, Gustave; Sarrade, François; Simon, Bertrand; Simon, Prix ou Jean; Vuillard (Mme) née ...; Vambre, Xavier]

La Chancellerie du Consulat de France, ... Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Victoire, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er juin

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL .... Propriétaires.
A. H. DAVENPORT .... Directeur.
J. KITTREDGE .... Trésorier.

Les représentations d'été ne sont plus un essai, mais sont couronnées de succès.

LUNDI et MARDI, 3 et 4 juin.

Réengagement des artistes favoris, HARRY MACARTHY et LOTTIE ESTELLE—Danses, romances, pantomimes et pièces comiques nouvelles.—Première représentation de l'Amour dans les montagnes. Vaudeville à musique—Première représentation de Le Bouquetier—Première représentation de les Amoureux en secret, pantomime comique, dans laquelle figurent les familles Zanfretta et Batelay.

La salle de l'Académie est la mieux aérée de la ville. D'immenses volumes d'air pur sont introduits dans la salle à l'aide d'une puissante machine à vapeur, et l'eau limpide des fontaines du parquet rafraichit l'atmosphère.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

Donné le LUNDI 3 Juin

SALLE DU LYCÉE (Hôtel de Ville),

Au Bénéfice du Prof. A. FERNANDO,

Avec le concours de Mme Fleury-Urban, Mlle G., MM. J. Oliveira, G. Smith, Greuling et plusieurs Amateurs distingués.

On commencera à 8 heures précises.

Prix des Billets........ Une Piastre.

31 mai—3f

Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans.

CETTE Compagnie s'est transportée du No 138 de la rue de la Commune, près la rue St-Charles, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel. Elle enverra prendre les passagers et le bagage, dans tous les quartiers de la ville, à temps pour les différents convois de chemins de fer, les steamers ou bateaux à vapeur.

Elle transporte du bagage, du fret, &c., d'une partie de la ville à une autre et fournit des omnibus pour les bals pique-nique, &c, et pour les funérailles.

Les personnes qui habitent les endroits de bains ou le long des différents chemins de fer peuvent faire venir leurs fruits, leur gibier, des paquets, du fret, dans tous les quartiers de la ville en les faisant marquer convenablement aux soins de la compagnie. On peut se procurer des étiquettes en s'adressant au bureau ou aux messagers.

Cette ligne est représentée par des messagers sur tous les convois qui viennent en ville; les passagers peuvent ainsi s'assurer des places dans les omnibus et faire noter leur bagage pour un hôtel, un chemin de fer, un bateau quelconque, ou pour une partie quelconque de la ville.

31 mai—3m

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

1er nov

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DÉPOTS:

au No 13 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Sorapuru, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président,
JNO P. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.

BABCOCK & Co. Successeurs de MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.,

No 34 rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.

Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix.

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c

REÇU dernièrement et offert à bas prix:

300 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs;
Tapis de toute espèce et de toutes qualités.
Toile cirée de plancher et de meubles, toutes qualités. Stores, nouveaux genres et de toutes grandeurs, dessous de tables, couvertures de tables et de pianos, drogue, ... caoutchouc, crin, baguettes d'escaliers, nattes devants de cheminées, rideaux de dentelles, damas, etc.; corniches, bandes, etc., etc.

A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres. No 18.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE HOME DE LA VIE

A CINCINNATI (Ohio.)

Officiers

ORREN E. MOORE, Président,
ISAAC W. PARKER, Vice-Président,
CHAS. H. FROST, Secrétaire.
H. PERALTA, agent général pour les Etats de la Louisiane, du Mississippi et du Texas.

BUREAU: RUE ROYALE, No 18.

Directeurs:

ROBERT MOORE, de Robert Moore & Co,
S. S. DAVIS, de S. S. Davis & Co.
JOHN F. TORRENCE, commissaire des travaux publics,
CHAS F. WILSTACH, maire de Cincinnati,
Général E. F. NOYES, Juge de la Cour d'Épreuves,
H. A. MORRELL, solliciteur de la ville,
SAML. WILSON, Wilson's Cloak House,
ORREN E. MOORE, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la vie.
JOSEPH C. BUTLER, Président de la Banque Lafayette,
W. C. MIDDLETON, de Jennings & Butterfield,
S. W. SIEBERN, Auditeur du comté,
Col. THOS. L. YOUNG, Compagnie d'Assurance Entreprise,
BENJAMIN HOMANS, Jr, de Homans & Co, banquiers,
S. B. W. McLEAN, bureau de "l'Enquirer,"
A. AUB, de Aub, Frenkel & Co,
H. PERALTA, Auditeur d'État, Nouvelle Orléans,
JOHN L. EICHBERG, Memphis,
J. T. KECKELER, Compagnie d'Assurance Equitable,
J. W. PARKER, de Parker et Dixon,
GARRETT DORLAND, marchand de bijouterie en gros,
H. C. YOUNG, de Young & Holmes,
H. KESSLER, Président de la Compagnie d'Assurance de l'Aigle,
SAML. A. SARGENT, propriétés foncières,
ALFRED T. GOSHORN, de Mills & Goshorn.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la vie est pleinement et très favorablement établie; elle est prête à accepter les polices, d'après les différents plans approuvés, à des conditions plus avantageuses qu'aucune autre Compagnie. Le "Home" étant exclusivement MUTUEL, tout le bénéfice revient au porteur de la police, qui devient ainsi actionnaire en vertu de sa police. Les dividendes sont déclarés annuellement.

23 mai

20 ... Rue de Chartres ... 20

C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne: Un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES, étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies.

Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs.

Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du plus bas cours du marché et absolument aux mêmes prix des encans.

Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.

P. S. — Les ordres de la campagne sont promptement remplis.

24 mars—3m

Dépôt de Whisky de l'Ouest,

CHAS. de ARMAS & W. A. KOWALSKI,

Whisky de la Louisiane de $1 75 à $2 00 le gallon.

MARCHANDS D'EAU-DE-VIE, WHISKY, GENIEVRE, &c

Rue Front Levee, No 81, coin Conti.

2mai—6m — Nlle-Orléans.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Nowell, des bouches à fourneaux, des grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de machines pour le Sud.

LEEDS & CO

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention des malades, d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.

Prix de la pension.......... $15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

JAMES CONNOR & CO., Propriétaires.

16 mai—4m

INSTITUTIONS

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIE

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et zélés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à assidés soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Bourbon et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DELON,

No — rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, ... [illegible]

ST. LEON DESTEZ, COURTIER,

66........RUE TOULOUSE........66

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins à la gestion des maisons et magasins. [illegible]

LIGNE DES BATEAUX DE LA MER

Bateau quotidien de la Baie St-Louis et de la Passe Christian.

Le beau bateau à vapeur CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, capitaine Geo. L. Blakeslee, partira TOUS LES JOURS (excepté les dimanches), à l'arrivée du convoi de midi du chemin de fer Pontchartrain, pour la Baie St-Louis et la Passe Christian.

Retour—Il partira de la Passe Christian TOUS LES JOURS (excepté les samedis), à 9 heures du soir et de la Baie St-Louis à 10 heures. HEURES PRÉCISES pour arriver en ville.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

S'adresser à COHEN M. SORIA, Rue Carondelet, No 16.

2 juin

Excursion du DIMANCHE à Mandeville et à Madisonville.

Le bateau à vapeur ELLA MAY, fin marcheur et à basse pression, partira, à partir du 1er mai, de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de 6 heures et demie du matin, pour Mandeville et Madisonville et dans les deux villes, &c.—Des voyages. Dans la semaine, l'heure du départ sera à l'arrivée du convoi de MIDI, excepté le SAMEDI, jour où le bateau partira à l'arrivée du convoi de 4 heures, et sera de retour à l'extrémité du chemin de fer le LUNDI, à temps pour le convoi de 8 heures et demie du matin.

Le Dimanche, le prix de l'excursion est de DEUX PIASTRES pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, aller et retour. Même prix pour les personnes qui restent aux endroits.

Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

L. FRIGERIO Jr, rue de Chartres, No 26.

1er juin—3m

VILLES DE BAINS. STEAMER CREOLE!

Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau steamer CREOLE, fin marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les susdites villes, comme suit:

Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

AU RETOUR: — Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.

Le Créole ira tous les SAMEDIS jusqu'à Pascagoula.

Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à PETER MARCY, Rue Carondelet, No 26.

7 mai—1m

COMPAGNIE DE PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

WILD WAGONER, Capitaine Barance—Commis Libano,

Part tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin,
" " SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi.

NINA SIMMES, Capitaine Trozier—Commis Dupré,

Part tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi,
" " VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Transport de passagers et de fret à tous les débarcadères intermédiaires.

Après ce voyage, le "Laforche" s'arrêtera momentanément pour cause de réparations.

A. C GODDIN, Président.

DÉPART tous les MERCREDIS, à cinq heures du soir—Pour Opelousas. — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, capt. O. Hinchley, M. Kenison, commis; partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. R. CARLIN, 33, Vieille-Levée.

J. S. PAGAUD, Agent d'annonces, 15, Front street. Le VICTORY a des pilotes de la Côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 21 mai

DÉPART, tous les SAMEDIS à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, CLEONA, Capt. C. C. Pickett (J. B. Smith, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOLLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis.

Le CLEONA a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 5 mai

Pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur TECHE, neuf confortable, faisant des voyages deux fois par semaine—capitaine B. F. Delahoussaye—se reliant au bateau à vapeur "Iberville," partira de Plaquemines deux fois par semaine—les mercredis et les dimanches—et transportera les passagers et le fret à Brashear City, Berwick City, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Tèche; pour Vermillonville, Pont Breaux, Lafayette, Grande Pointe, Abbeville. Le fret consigné à MM. Berta et Tattie, à Plaquemines, sera transporté sans délai, en trente heures, à un point quelconque du Bayou Tèche.

Les personnes qui expédieront du fret par le steamer "Tèche" obtiendront un escompte de 5 pour cent sur le fret payé d'avance.

Les taux sont les mêmes que pour les bateaux de l'intérieur et par le chemin de fer des Opelousas.

Pour plus de détails, s'adresser à bord de l'"Iberville" ou à

PRICE, HINE & TUPPER,
J. J. COMAUX,
A. B. CHARPENTIER,
ROBT. HARRE

3 mai—1m

Pour la Grande Ile (îles de bains) et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur SAN NICOLAS, capitaine Harvey, reprendra son service régulier à la côte de Golfe, le 16 du courant. Il partira de la tête du canal Harvey, en face du Stock Landing, Jefferson City, les samedis, et les mardis à 8 heures et demie du matin. Le départ de la Grande Ile, pour en revenir, les lundis et les mercredis et les vendredis, à 8 heures du matin.—N. B. Un dîner sera à bord.

Pour plus de détails s'adresser à HARVEY, Mc MAHON & Co., rue Carondelet, No 112.

14 mai—1m

Nouvelle route pour les Attakapas!

La Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans, Ste-Marie et St-Martin, ayant conclu des arrangements pour placer un bateau—"INGOMAR,"—capitaine F. Burke, pour le service des Attakapas, à partir de Plaquemines et se reliant aux bateaux de la "Compagnie de paquebots du Bayou Sara," sollicite du fret et des passagers.

L'INGOMAR partira de Plaquemines tous les Dimanches et tous les Mercredis, à 10 heures du matin.

Le fret devra être expédié par le "LAFOURCHE", tous les Lundis et tous les Vendredis. Les passagers devront s'embarquer sur le "WILD WAGONER" tous les Mardis et tous les Samedis.

Ces bateaux se relient parfaitement et il n'y aura pas de retard.

A. J. FTIÉ, président.

16 mai—1m — A. MEYNIER jr, agent, 21 rue St Louis

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le DIMANCHE, à 9 heures du matin, et le MERCREDI, à 5 heures du soir.

Pour Bayou Sara, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gorce, commis J. C. Lemoir, partira comme il est dit ci-dessus — RETOUR: Il partira de Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. A. BELF, rue Tchoupitoulas, No 4.
J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

3mai

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis.

Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE, Capitaine Wm. S. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN, Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Caire, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rompre leur chargement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

P. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Caire, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.

GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,

16fév—1 an

POUR LES ATTAKAPAS.

Le paquebot de la malle des États-Unis ANNA E., capitaine E. S. Trinidad, se reliant au "Wild Wagoner" et au "Lafourche", paquebots du Bayou-Sara et de la malle des États-Unis, partira de Plaquemines deux fois par semaine—les Dimanches et les Mercredis—après l'arrivée du "Wild Wagoner". Au retour, il arrivera à Plaquemines les Samedis et les Mardis, à temps pour se relier au "Lafourche" qui descendra le fleuve. L'Anna E étant le seul bateau de la malle ne transportant pas de fret, part immédiatement après l'arrivée des paquebots de Bayou-Sara, pour tous les débarcadères du Bayou Tèche, se reliant, à la Nouvelle-Ibérie, à la ligne de diligences à quatre chevaux de Price & Sawyer, lesquelles transportent les malles des États-Unis aux Lacs Charles, à Washington, Opelousas, Grand-Coteau, Vermillionville, Abbeville, Alexandrie et tous les points intermédiaires. Les personnes qui achèteront des billets d'entrepôt ou se relieront, à Plaquemines, à des paquebots de Bayou-Sara, devront s'assurer elles-mêmes de moyens de transport.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie de Paquebots de Bayou-Sara, ou à

PRICE, HINE & TUPPER,
ROBT. HAVE,
A. B. CHARPANTIER.

3 mai—1m

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS.

Chars à cheval de la rue du Canal à Carrollton

A PARTIR de JEUDI, 30 mai 1867, il y aura à la place des chars à vapeur, des chars à cheval, de la rue du Canal à Carrollton. Le premier char partira de Carrollton, pour la rue du Canal, à 5 heures du matin et de la rue du Canal pour Carrollton à 6 heures du matin. Le dernier char partira de la rue du Canal pour Carrollton à minuit. Passage, cinq cents pour une distance quelconque de l'Avenue Napoléon à Carrollton ou de l'Avenue Napoléon à la rue du Canal.

On fournira, après les heures indiquées, des chars extra, à des prix raisonnables.

TRANSPORT DE FRET.

Les petits colis de fret seront transportés sur des chars à cheval, aux risques des expéditeurs et des propriétaires, à un point quelconque du chemin de fer de Carrollton au-dessus du Horse Station (station des chevaux) de la rue Félicité où l'on recevra le fret.

Les chars de fret partiront du Horse Station à 10 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi tous les jours.

JAS. M. REID, Surintendant.

COMFORT, VITESSE ET SURETE.

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

Le Chemin le plus court de la Nouvelle-Orléans à New-York et toutes les villes de l'Est.

DEUX Convois journaliers partent de Caire le matin et le soir, à l'arrivée des convois et des steamers du Sud.

On va de la Nlle-Orléans à New-York en trois jours et demi.

Pour les billets pour toute la route (à la Nlle-Orléans), s'adresser au bureau du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord; au-dessous du City Hotel, au coin des rues Camp et Commune; à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles; au Dépôt et au bureau de l'Illinois Central, à Caire.

M. HUGHITT, Surintendant-général, à Chicago.
W. P. JOHNSON, Agent général pour les Passagers, à Chicago.
B. F. LONGLEY, Agent général au Sud, Nlle-Orléans.

13 mai—3m

Grand Chemin de Fer DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DE JACKSON ET DU NORD.

LA SEULE ROUTE DIRECTE NORD ET EST.

Changement de Départs:

DIMANCHE, 5 mai—L'Express de Nuit part à 7 heures P. M.

A dater de LUNDI, 6 mai, DEUX TRAINS EXPRÈS QUOTIDIENS partiront du dépôt de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M. Les trains de retour arriveront à la Nlle Orléans, à 1 heure 30 minutes P.M. et à 7 heures P. M.

Des connexions Nord, Est et Ouest donnent des facilités aux passagers, qui n'en trouvent pas de semblables sur d'autre route.

Les passagers partant par le train de 7 heures du soir arriveront à New York EN TROIS JOURS ET NEUF HEURES, vingt-huit heures avant celui de la Mobile et de Great Northern.

Par cette route se transporte la GRANDE MALLE Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

LES TRAINS ALLANT LA NUIT ont des CHARS OU L'ON PEUT SE COUCHER.

C'est la seule route où l'on obtient des checks pour le transport d'un bout à l'autre DES EFFETS DES PASSAGERS.

Le prix du trajet est aussi bas que celui que l'on paie sur une autre route.

Pour obtenir des billets pour tout le trajet et des informations, s'adresser aux bureaux au-dessous du City Hotel, encoignure des rues Camp et Commune, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles.

T. WILLIAMS, Surintendant-Général.
ED. WARE, Agent-Général pour les Billets.

4 mai—1m

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

[illegible — fare table from Nouvelle-Orléans to St-Thomas, Havane, Porto Rico, Hayti, Santiago de Cuba, Jamaïque, Guadeloupe, Martinique, Ste Lucie, St Vincent, La Grenade, La Trinidad, Demerari, Surinam, Cayenne, La Guayra, Porto Cabello, Ste Marthe, Colon, Buenaventura, Guayaquil, Payta, Lambayeque, Callao, Panama, Valparaiso, San Francisco, Acapulco, Punta Arenas, Realejo, La Union, San José, etc.: 1re classe, 2me classe, Entrepont]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 20 pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint-Nazaire.
Passage dans une cabine 2e pont avant...... 210
Passage d'entrepont......... 130
Un supplément de $20 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois, à partir du jour de son premier embarquement, ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle des maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, agent, 127, rue de la Commune.

16 janv—1 an

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

EUROPE — capitaine Lemarié....Samedi 1er juin.
ST-LAURENT — " Bocandé....Samedi 15 juin.
PEREIRE — " Duchesne....Samedi 29 juin.
VILLE-DE-PARIS — " Surmont....Samedi 13 juill.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140 | Seconde cabine, $100.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $145 | Seconde cabine, $105.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

STEAMERS EXTRA POUR LE HAVRE,

TAMPICO capitaine ...... samedi 8 juin
VERA CRUZ, capitaine Hillard ...... samedi 22 juin

Passagers de cabine, $100 en or—Entrepont, $50 en or, le vin compris.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne, évitent les inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

5 avril — V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire VIA HAVANE.

Le steamer Français

DARIEN

Partant pour le port de la Havane JEUDI matin, le 13 juin, recevra et signera des connaissements pour de coton ou autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR PERRILLIAT, Agent, 127 rue de la Commune.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman.—Steamers de la Malle. Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents commandements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125, Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, Rue Gravier, No 190.

24avril—3m

Hambourg et la Nlle-Orléans.

Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.

LA COMPAGNIE AMERICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers en fer appartenant jusqu'ici à la flotte qui fait le service entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit:

De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre,
De la Nlle-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.

— Prix du Passage —

De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre).

1ère chambre. 2me chambre. Entrepont.
$150 en or. $112 50 en or. $45 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CO., Rue Carondelet, No 63, ou à
MAURY & CO. rue Gravier, No 18.

26 mars—1an

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York. LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR....2000 tonneaux....Nelson, comm.
GUIDING STAR......2000 " Berry, "
MISSISSIPPI........2200 " Sumner, "
MERRIMACK.........2200 " Vancice, "
HAVANA............2000 " Palmer, "
MONTEREY..........1400 " Edwards, "
MARIPOSA..........1400 " Quick, "
MATANZAS..........1400 " Ryder "
MISSOURI..........1400 " Hudson "

Le vapeur MARIPOSA, Quick, commandant,

Partira SAMEDI, le 8 juin 1867, à 8 h. du matin, du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CREEVY, NICKERSON & CO, agents, 38 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. S. HARTSON, président, No 5, Bowling Green, New-York.

15 avril

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

GEO. CROMWELL.....Capitaine E. E. Vaill,
GEO. WASHINGTON....Capitaine E. V. Gager,
GEN. GRANT..........Capitaine E. W. Holmes,
GEN. MEADE..........Capitaine A. W. Sampson,

Le steamer GEO. CROMWELL, Commandant E. E. Vaill,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le DIMANCHE, 9 juin à 8 heures du matin.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour BREME.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

4 mai—1an

POUR PARA ET RIO DE JANEIRO, BRESIL.

Départ: LUNDI le 10 juin prochain,

Le Magnifique vapeur CATHARINE WHITING, ...Commandant,

partira positivement pour Rio de Janeiro, le LUNDI 10 de juin prochain.

Les personnes qui désireraient émigrer au Brésil, sous la protection du gouvernement impérial, par lequel le dit vapeur est affrété, peuvent se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant au seul agent du gouvernement pour l'émigration brésilienne.

D. DE GOICOURIA, No 5, rue Carondelet, bureau au fond du rez-de-chaussée.

12 mai—1m

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

A partir de JEUDI, 4 AVRIL, les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

[illegible — timetable: De la ville / Du Lac; A.M., char à vapeur, char à cheval; P.M.; du soir]

— ARRANGEMENT DU DIMANCHE —

Il y aura des CHARS A VAPEUR qui partiront de la ville tous les DIMANCHES MATIN, à 4 heures, au lieu de chars à cheval.

Un convoi entre partira de la ville tous les Dimanches à 1 heure de l'après-midi.

A partir du 7 avril, les convois partiront des deux extrémités du chemin de fer, les Dimanches, toutes les demi-heures de 2 à 8 heures du soir.

Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts.

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

GEORGE PANDELLY, Surintendant-général.

4 avril

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

RESTAURANT ST-LOUIS.

75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin, il fera l'ouverture des nouveaux salons de société et cabinets particuliers qu'il vient de faire construire au-dessus de son restaurant. Rien n'ayant été épargné pour que ces salons soient vastes et aérés, communiquant à une belle et spacieuse galerie, et l'ameublement étant en tout point conforme à l'agrandissement de son établissement, les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront toujours le comfort et l'élégance désirés. Comme par le passé, un choix de mets fins et variés, une cuisine succulente, des vins de premier choix et surtout une grande modicité de prix recommanderont l'établissement.

Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit.

31mai—6m

PHŒNIX HOUSE, — on Lac Pontchartrain. — MIGUEL, Propriétaire,

Annonce à ses amis et au public qu'il vient de mettre son établissement en parfait état pour les recevoir. On trouvera à sa table tout ce que

La Mer, l'Air et la Terre

peuvent donner de mieux. Sa cave est pourvue des meilleures qualités de VINS et de LIQUEURS. Il a établi le même patronage que par le passé. 16 mai—1m

HOTEL DE MANDEVILLE.

L'ancienne maison de LESTRADE tenue maintenant par François Colomes, vient de mettre son établissement en meilleur état, ouvrira DIMANCHE, 12 du courant.

Pour les personnes qui viennent passer la journée seulement, le prix sera de $2 par repas et par personne et compris le vin; et pour les personnes qui passent la semaine, le prix sera de $3 50. 10 mai—1m

Hôtel de la Grande Ile.

Ce magnifique établissement qui vient d'être totalement remis à neuf, sera de nouveau ouvert au public le 16 de ce mois. C'est un excellent endroit pour les baigneurs; la vue en est admirable, et la pêche y est abondante. Le magnifique bateau à vapeur ST NICOLAS partira pour la Grande Ile trois fois par semaine, de la tête du Canal Harvey, en face du Stock Landing.

10 mai—1m

AVIS.

M. BOULO, propriétaire de l'HOTEL D'EUROPE à BILOXI, Miss, annonce à ses nombreux amis ainsi qu'aux étrangers qu'il vient de faire la RÉOUVERTURE de son établissement. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour satisfaire les personnes et les familles qui voudront bien le patronner. 2 mai—1m

RESTAURANT FRANÇAIS,

38..............RUE ROYALE..............

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

1er mai

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,

No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv

HOTEL FIJUX,

10, WAVERLEY PLACE.—New-York.

MR. R. JULES FIJUX recommande pour la saison prochaine, aux nombreux voyageurs de la Louisiane, son hôtel qu'il vient d'agrandir—Table d'hôte française et prix modérés. 8avril—3m

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Camp Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés à ...... [illegible]

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

172.......RUE DU CANAL.......172

Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS, cravates, Caleçons, Gilets de Peau, Faux Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail.

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,

No 60, rue du Maine, encoignure Royale,

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.

1mai—3m

J. M. BRUNSWICK. J. BRUNSWICK. A. W. MERRIAM

BRUNSWICK FRERES & Cie,

48......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......48

FABRICANTS DE BILLARDS

ET D'ARTICLES DE BILLARDS.

NOTRE Stock comprend le plus grand assortiment de Billards qui ait jamais été offert—grands et petits billards, billards à quatre et six poches, à bandes Brunswick, perfectionnées, lesquelles sont, dans l'opinion des meilleurs joueurs, les meilleures dont on se soit servi.

Nous avons en outre un stock complet de tables Jenny Lind à roulers, billes, draps, queues, ... ivoire, compteurs, et tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Les ordres de réparations ou changements de billards seront exécutés avec soin. 14 mars

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171........RUE POYDRAS........171.

(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE

Levi, Navra & Co.,

174........RUE DU CANAL........174.

(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, des FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que, leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre sinon à plus bas prix du moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.

Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.

Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.

$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs, ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA,

Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

31 mars—1an

O. B. GRAHAM & Co.

139........RUE GRAVIER........139

Entre les rues Camp et St-Charles.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à bandes, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, ginga 4/4, toile Pianter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, Huron Long, Russia linens, linons imprimés, damas en pièces, drap damassé, nappes et serviettes, diaper, Huckaback, écru et dite blanc, coutils, Ducks, Hollands, Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gingas Unies et coton, ginghams, ginga, tartans, indiennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton en bobines et fil de chanvre, etc.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frissons.

PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du sud, d'une science reconnue, et composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PEEL & Co., seuls propriétaires et fabricants,

Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 55, [Agents pour la vente en gros]

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS.

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toutes espèces de

MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des meilleurs moulins à farine, presses de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9.

10mars—12

GEORGE STROUD,

Au coin des rues St-Charles et Girod.

CHEMINÉES EN MARBRE, GRATES, MONUMENTS, TOMBES, TABLETTES, ARDOISES, DEVANTS DE CHEMINÉES, &c, &c.

Fabrication de toute espèce de MARBRES et TRAVAUX exécutés sur commande. 16 mai—1an—3sa

AVIS D'EXPRESS.

COMPAGNIE D'EXPRESS DE LA NLLE-ORLEANS ET DES BORDS DU LAC, Bureau, rue de la Commune, No 146, Au-dessous de l'Hôtel St Charles.

Cette Compagnie, dans le but de fournir des facilités au public, est prête à transporter des paquets de valeur, des bagages et toute espèce de fret, de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula, et aux points intermédiaires, à Mandeville, &c.—Des wagons prendront et livreront du fret dans tous les quartiers de la ville.

Des messagers accompagneront les articles d'Express et les livreront aux résidences.

Cette Compagnie se relie aux Compagnies d'Express du Sud et du Texas pour toutes les parties du pays.

Les ordres doivent être laissés au No 146 de la rue de la Commune.

8 mai—1m — H. J. WILSON, surintendant.

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES, NOCES &c.

Angle Canal et Bourgogne,

L. B. GASTINEL.

BROOKS, MACDONALD & Co.,

Facteurs de coton et Commissionnaires,

RUE CARONDELET, No 88, Nouvelle Orléans,

JAMES M. BROOKS, LE R. LEGAY, HUGH MACDONALD.

Compagnie Ætna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn.

ACTIF..............$5,000,000

Organisée en 1850.

"Cinquante pour cent de dividende"—Elle n'a jamais mis une réclamation en litige".

ELLE PAIE PROMPTEMENT.

KING & FITZGERALD, agents, Rue Carondelet, No 2

SECOND ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie Nationale d'Assurance,

CONTRE LA MER ET L'INCENDIE.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867.......... $340,915 21

Incendie	$152,414 70	
Rivières	38,477 95	
Mer	54,174 43	
		340,915 21
Pertes Payées		
Sur les risques d'incendie	$106,652 70	
sur les risques de rivières	47,934 17	
sur les risques de mer	38,414 45	
		194,992 32
Réassurances		21 591 97
Taxes des Etats-Unis, de l'Etat et de la ville		6 397 79
Primes remboursées		3 776 92
Vingt pour cent de prime		60 5 74
Dépenses, escompte et intérêt		15 399 39
		241,005 27
Actif de la Compagnie:		
Du pour primes en voie de perception		$42,734 55
Billets hypothécaires		20 950 00
Billets pour actions		375 000 00
Meubles et installations de bureau		1 387 74
Bons 7-30 des Etats-Unis		2,300 00
Piastres		1 375 00
En caisse		22 387 12
		[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

WM. WHANN, Président.
E. D. GANUCHEAU, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, à la Nlle-Orléans, ce 25 mai 1867.

E. MAGNER, notaire public.

28 mai—1m

INJECTIONS ET PILULES DU Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDUZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc. etc.

E. GAUDUZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne.

J. M. ELKIN — F. STRINGER

ELKIN & Co., ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu récemment: NATTES de Canton BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE.

Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail. TOILES CIRÉES, de 4 à 11 pieds.

TOILE CIRÉE de table

STORES—Une grande variété de nouveaux modèles. RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c. 10 mars

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu. Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMOUELLE, Coin Toulouse et Rampart.

Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

15 février—1an

Marchandises sèches

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ, No 27 rue Vieille Levée.

AVIS.

LE Dr. N. R. MATAS vient d'arriver de Paris où il s'est spécialement appliqué à l'étude des maladies des yeux. Il est Médecin et Chirurgien de la Faculté de Paris, ... fondateur, membre correspondant de l'INSTITUT MÉDICAL DE BARCELONNE, membre de l'Académie Médico-Chirurgicale de Madrid, etc.

Il vient d'ouvrir sa clinique à son office, rue des Remparts, No 27, entre Douane et Bienville. On peut le consulter chez lui de midi à 3 heures pour les maladies des yeux ou de toute autre maladie. Il fait aussi des visites à domicile sur demande. 5 mai—1m

1000 Douzaines Moustiquaires, DE TOUTES GRANDEURS,

A vendre par A. SARRAT & CO., Rue de Chartres. No 111.

Les ordres sont reçus et promptement remplis.

3 mai—1m

L'ARROW TIE

et les cercles en fer, patentés.

A vendre, au plus bas prix par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE

Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.

CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement et pour mettre le coton en balle. Les commerçants à coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis, de Mobile, de Galveston, de Savannah et les planteurs [illegible] en ont servi avec succès.

N. B.—Ces ARROW TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans toutes les Etats du Sud, aux plus bas prix. 1mai—3m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL.............. $5,000,000.

R. G. MUSGROVE, agent général.

63......Carondelet......63. 13mars

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

NOUVELLE-ORLEANS

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de CHARLES GENOIS—No 27,344.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE, Greffier.

2 juin—7 11

Succession de L. D. S. FRIGIERE—No 25,936.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains réparties conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE, Greffier.

29 mai—juin 2, 6

Harvey N. Crumhorn vs ses Créanciers—No 23,442.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du susdit insolvable ayant été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, ils sont notifiés d'avoir à se réunir au bureau de George W. Christy, notaire public, en cette ville, lundi, le 3 de juin 1867, à 10 heures A. M. à l'effet de nommer un syndic. Il leur est de plus notifié que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, D. C. BYERLY, Greffier.

20 mai—28 et 3

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par les présentes, que le 27 avril 1867, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 23,155, Antoinette Cook contre W. F. McLean—Sur motion de C. C. Mix, avocat de la demanderesse, et sur production, à la Cour, de preuves de la demande. Il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire, le 8 courant soit maintenant confirmé et rendu définitif, que jugement de séparation de biens ainsi que d'avec de corps entre les parties soit rendu en faveur de la demanderesse, Mme Antoinette Cook, épouse de W. F. McLean, et contre le défendeur W. F. McLean, son mari. Il est de plus ordonné et adjugé que ladite demanderesse soit et elle est par les présentes autorisée d'acquérir des propriétés en son propre nom, séparément du défendeur, son mari, et qu'elle soit condamnée à payer la somme de cinq mille piastres et tous les frais du procès.

Jugement rendu le 27 avril 1867.
Signé le 1er mai 1867.

[Signé] E. T. FELLOWES, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er mai de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 91ème année de l'Indépendance des États-Unis.

D. C. BYERLY, Greffier.

8 mai—15,22—2 juin

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par les présentes, que le 27 avril 1867, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant dans les termes et chiffres suivants, savoir: — No 23,129.— Mme Eliza Peck contre De Witt C. Peck. Sur motion de J. M. Davidson, avocat de la demanderesse, et sur preuve, à la cour, de la demande. Il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut rendu dans cette affaire, le 20 courant, soit maintenant confirmé et rendu définitif; que jugement de séparation de biens entre la demanderesse, Mme Eliza Peck, et contre le défendeur De Witt Clinton Peck, son mari; il est de plus ordonné et adjugé que la demanderesse recouvre du défendeur la somme de cinq mille piastres, avec intérêt légal, de la demande jusqu'à parfait paiement, et les frais du procès, avec privilège ou hypothèque, garanti sur tous les biens fonciers du défendeur, pour le paiement de la dite somme.

Jugement rendu le 27 avril 1867.
Signé le 2 mai 1867.

E. T. FELLOWES, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 13 mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 91ème année de l'Indépendance des Etats Unis.

E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

20 mai—26—3 10, 26 juin

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par les présentes, que le 6 avril 1867, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 18,160, Leonora Smith contre David Poitier Jr. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Leonora Smith, femme de David Poitier Jr., contre le défendeur, son mari, qu'il y ait une séparation de biens entre eux, et que la demanderesse ait la libre administration de ses propriétés; que la demanderesse recouvre du défendeur vingt-sept mille cinq cents piastres, avec intérêt légal à partir du 16 janvier 1866 à parfait paiement, et les frais du procès, que la demanderesse ait une hypothèque légale sur tous les immeubles ou propriété de ce dit défendeur, pour le montant de ce jugement.

Signé le 11 avril 1867

(Signé) PAUL E. THÉARD, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 4 mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-sept.

THEO. L. HENDERSON, Député-Greffier.

5 mai—5,19—5 juin

VENTES JUDICIAIRES.

Gustave Olbmichen vs la goëlette Annie, le capitaine et les propriétaires.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19 779—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er juin 1867 et d'un ordre de vente daté du 10 d'avril par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre—SAMEDI Quinze de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, à la vente publique et au plus offrant,

La goëlette ANNIE, ses agrès, avec ses voiles, amarres, &c, telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Vieux Bassin, ... rues Villeré et Robertson, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisie provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 juin—4 8 11 15

ASHER D. ATKINSON vs. la succession de DANIEL CHRISTIE, John Christie, administrateur.

Succession de Daniel Christie.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 28,684 et 21,067—En vertu d'un ordre de fieri facias et d'un ordre de vente daté du 10 d'avril 1867, tous deux à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai à vendre LUNDI trois de Juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication du—

1o—Une certaine étendue de terre ou trois arpents ...... [illegible]

[illegible — several further sheriff's sales: description of lands in the Parish, "HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans", "2 mai—11 21 28 juin"]

J. B. O. KENNEDY vs SES CRÉANCIERS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

GORDON & HERSCH vs J. E. TOTLAR

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 mai—3, 6, 9, 11 juin

BURKE & Co vs ALEXANDER & BRO

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. BLUM & CO vs ALEX. L. MARES

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans

WRIGHT BRINKERHOFF & CO vs le même

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—25 31—3 juin

A. Rochereau & Co vs John Pelham Butler.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de George ...... suivant acte au rapport de Théodore Barnett, notaire public, en date du ......

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Tout loyer payable mensuellement et d'avance.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 mai—12 27—11 juin

Ed. Tomatis à la Dame Louisa Brow ...... vs Wm H. Dameron.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre MARDI vingt-cinq de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Quatre terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Coursy, St Charles et Sixième ...... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12mai—4,8,15,25 juin

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens vs. Martin Gordon Jr.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,423—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, SAMEDI, vingt-neuf de juin 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de— [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28 mai—29—4,15,21,29 juin

JOHN COOK contre C. L. ALLEMAND

COUR DU DEUXIÈME JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans—No 1739. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Geo. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, le MARDI 11 juin 1867, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Une fiche en fer pesant 8,000 livres—telle qu'elle est actuellement au poteau No 15, 1er District.

— Egalement —

Deux fiches en fer pesant chacune 14,000 livres—au coin des rues Folton et Delord.

Saisies dans le susdit procès.

Conditions comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

JOHN C. KUTAC, Constable du 2me Juge de Paix.

20 mai—juin 4,11

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 4 juin, il sera vendu, à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

200 pièces indiennes fantaisie,
300 " cotons blancs et cotons écrus,
[illegible]
100 " toiles d'Irlande,
75 " ginghams,
50 " alpacas,
25 " casimirs fantaisie,
300 " bobinet.

—Aussi—

Mouchoirs madras, soie, fil, cotons, mousseline suisse, bonneterie, chemises de toile, rubans foulards, soie et coton, bonneterie, chemises, gants, organdis, nappes, serviettes, jupons à ressorts, drap d'été, &c, &c.

Conditions à la vente. 2 juin

PAR A. FEIBER

Vente péremptoire d'un grand stock de marchandises sèches de fantaisie et de saison, habillements de saison, lingerie, bottes, souliers, chapeaux, &c., à l'encan, pour clôre une consignation

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 6 juin 1867, à 10 heures dans la salle d'encan au No. 26 de la rue de Chartres—

365 lots de marchandises sèches de fantaisie et de saison, toiles ...... [illegible]

275 lots d'habillements et de lingerie de saison.

—Egalement—

225 caisses bottes et souliers,
75 " chapeaux pour hommes et pour jeunes garçons—Conditions à la vente. 2 juin

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Marchandises sèches. Marchandises sèches.

Les billets de la ville pris au pair.

Par HOLZ, BLOHM & CO
JOHN C. BLOHM, encanteur

MARDI, 4 de courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 31 de la rue de Chartres, il sera vendu—

[illegible] lots de marchandises sèches étrangères et américaines bien assorties. Conditions au comptant la moitié en billets de la ville, ... et le reste en billets du Trésor des Etats Unis. 2 juin

MEUBLES. MEUBLES

Vente sans réserve, pour cause de départ

PAR HOLZ, BLOHM & Co,
JOHN C. BLOHM, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 21

MERCREDI, [illegible]

PAR S. GUINAULT

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

Vaches. Vaches. Vaches.

Par S. GUINAULT, encanteur

Bureau au Passage de la Bourse et Bienville.

[illegible]

VACHES! VACHES!

PAR S GUINAULT,
F. BUCKINGHAM, encanteur

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI, [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CO

Dans l'affaire de William D. Duke, agent de Isabella Toure, demandant la vente des propriétés, &c. &c.

Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans.

No 17,797.

PAR FRANCIS FERNANDEZ & Co.,
J. FERNANDEZ, encanteur.

VENDREDI, [illegible]

MONTGOMERY BROS. & CO.

Succession de Christopher Joyal.

—No 28,874—

Terrain de prix à l'angle des rues Burgin et Lafayette—à l'encan.

PAR MONTGOMERY BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Beaux meubles en acajou et en noyer, tapis, belles glaces françaises, toiles cirées, faïence et verrerie fines, matelas, fourneau et ustensiles de cuisine, &c. &c. à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu LUNDI, 3 juin, à 11 heures, à la résidence No ... de la rue Adonis ......

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 4 juin, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, à fauteuils et chaises à ressorts, table de centre, armoires de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à ouvrage, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc., le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à dossier et bois et rotin mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mardi, 4 juin, à 11 heures à midi aux écuries de P. Liber, rue Gravier,

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Adolphe Steinwarz, pour le compte de Henry Beebe Sr, ayant ...... [illegible]

Description de la Propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un îlet de terre numéro trois cent vingt-cinq, borné par les rues St. John, St James, Toulouse et St Peter. [illegible]

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-sept avril A. D. 1867.

F. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

7mai—7,17,28mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 10me jour de mai 1867, jugement a été rendu en cette Cour dans le procès suivant dans les termes et chiffres suivants: No 17,325. Catherine L. Mackie contre son mari, G. Mackie. Sur motion de E. E...., avocat de la demanderesse, il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 30 mai 1867, soit maintenant confirmé et rendu définitif; que jugement de séparation de biens soit rendu en faveur de la demanderesse, Catherine Louise Mackie, femme de Thomas G. Mackie, recouvre du défendeur, la somme de ... avec intérêt légal ... et les frais du procès; et que la demanderesse ait hypothèque légale sur tous les biens du défendeur.

Jugement rendu le 10 mai 1867.
Signé le 10 mai 1867.

Signé, CHS. LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 21me jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante sept, et la 91me année de l'Indépendance des Etats Unis.

Signé, A. D. BERNOUDY, Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises Sèches, Lingerie et Habillements.

PAR HOFFMAN & MARKS
S. S. ZELBICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 26.

LUNDI, 3 juin à 10 heures du matin, il sera vendu ...... de marchandises sèches ...... [illegible]

—EGALEMENT—

300 lots de lingerie, ... [illegible]

—ET—

200 lots d'habillements de saison qui seront vendus sans aucune réserve quelconque, pour clôre des consignations.

Conditions à la vente. 2 juin

PAR BERNARD TURPIN.

Eaux-de-vie françaises, Vins, Vermouth, Absinthe, Vinaigre, Sardines, Savon de Marseille, &c.

PAR BERNARD TURPIN,
EUGENE TOURNÉ, encanteur.

JEUDI le 6 juin 1867, à ...... il sera vendu à l'encan au magasin de MM. A. Rochereau & Co, No. ... rue St-Louis—

[illegible]

Vin du Rhin, del Moselle et de Porto.

PAR BERNARD TURPIN
EUG. TOURNÉ, Encanteur

MARDI, [illegible]

Vin rouge en barriques et en caisses

Vin blanc, Muscat, Sherry, Porto, Vermouth, Madère, Bordeaux, Porto, de

PAR BERNARD TURPIN

MARDI, 4 juin 1867 à 11 heures ...... [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Papier à Tapisserie. Papier à Tapisserie

PAR. D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu ...... [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.

MEUBLES! MEUBLES!

Pour Cause de Départ.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur

MERCREDI, [illegible]

—Egalement—

Un ameublement de salon ...... presque neuf

ET

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente pour le Compte d'un Premier Acquéreur.

Magnifique Résidence en Briques, au coin des rues Hôpital et Condé.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

[illegible]

Outils d'arrimeur; Outils d'arrimeur;

Succession de Patrick Powers.—No 28,605,

PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI, 8 juin 1867, à 11 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu à l'enchère au coin des rues Dauphine et Marigny, Troisième District, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans en date du 22 mai 1867, les outils d'arrimeur suivants, savoir:

Onze paires vis-à-lampes
Six brouettes à ...
Sept ... à deux ...
Quatre crampons,
Une paire de chenets de cheminée,
Un jeu de roues à ...
Une paire ...
Une paire de ... de fer,
Deux barres à machine,
Sept poulies simples,
Quatre do doubles,
Deux do triples,
Deux poulies ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 mai

Agréables résidences, Nos 624 et 626 de la rue Casacalvo (aujourd'hui rue Royale), entre les rues Montegut et Clouet, Troisième District.

Succession de George et de Catherine Metz —No 28,755—

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

JEUDI 6 juin 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ...... [illegible]

Très agréable résidence à Milneburg, près l'Hôtel Washington, et dans le voisinage immédiat de la maison de pompe et du chemin de fer.

Succession de John Miller—No 17,338.

PAR G. de FERIET, encanteur.
Bureau No 62, rue Royale.

JEUDI, 6 juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane ...... [illegible]

Un terrain situé à Milneburg, dans cette paroisse ...... [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Terrains pour bâtir sur la rue Baronne, entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Daniel F. Glen.

No 27,152—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau No 7 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 15 de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans le 7 mai 1867, sera vendu à l'enchère pour le compte de la succession de Daniel F. Glen—la propriété ci-après décrite, savoir—

Quatre lots de terre, ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente ...... et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur ...... notaire public.

1er juin 6, 15